

Rentrée académique – vendredi 19 septembre 2014-09-19
Allocution de la représentante du corps scientifique, Emilie Caspar

Mesdames, Messieurs, Cher(e)s collègues,

Nous, représentants du corps scientifique, avons été élus il y a moins d'un an à peine. Et déjà, nous constatons que nous fonçons. Non pas vers un avenir plus radieux pour la recherche scientifique, mais plutôt droit dans un mur. Et il va falloir faire “beaucoup plus” et “beaucoup mieux” pour éviter que la recherche ne devienne un métier en voie de disparition.

Le monde de la culture et le monde de la recherche ont beaucoup en commun.

Les deux souffrent de définancement et passent à la trappe des priorités politiques. Comme les artistes, les chercheurs vivent dans une précarité inacceptable, faite de petits contrats accumulés au gré de la conjoncture économique, alors même qu'ils sont considérés comme faisant “un métier d'avenir pour la société”. Le sous-financement des universités est grandement responsable de la précarisation du statut de chercheur, mais n'est évidemment pas la seule raison. Le pôle d'attraction interuniversitaire, seule et unique source de financement favorisant les collaborations entre universités francophones et néerlandophones, est en passe d'être supprimé. A combien de projets innovants va-t-on renoncer?

Au sein de notre université, les membres du corps scientifique ne jouissent pas de droits élémentaires. Nombre de chercheurs ne disposent d'aucun bureau. La gratuité de l'inscription au doctorat, prévue par le décret Marcourt n'est pas appliquée par l'ULB. Par ailleurs, les membres du PATGS titulaires d'un diplôme de doctorat ne peuvent pas le valoriser dans leur salaire.

La disparité des statuts des chercheurs donne aussi lieu à des discriminations injustifiables et les plongent dans un imbroglio administratif absurde. Exemple... Pour un assistant, une année d'ancienneté scientifique équivaut à une année d'ancienneté pécuniaire. Pour un chercheur FNRS en revanche, une année d'ancienneté pécuniaire n'est acquise qu'après deux années d'ancienneté scientifique. Pour les Mini-Arc, il faut attendre 1, 2, 3 ou 4 ans selon la source. Vous avez compris ? Nous non plus ! De nombreuses facultés exigent par contre d'eux de prester des charges bénévoles pour l'université, telles que donner des TP, superviser des mémoires d'étudiants, surveiller des examens, etc. Le nouveau gouvernement de la Communauté française nous promet une harmonisation des statuts entre chercheurs. Nous accueillons bien entendu à bras ouverts cette décision, mais à condition qu'on harmonise les statuts par un nivellement vers le haut !

La recherche scientifique est poussée vers l'idéologie de l'excellence, mais les moyens pour parvenir à cette forme d'excellence ne sont pas fournis. Toujours au nom de cette excellence, les chercheurs sont forcés à l'exil : peu importe qu'ils aient une vie familiale, ou qu'ils ne puissent pas assumer deux loyers, ils doivent partir à l'étranger, et pendant *longtemps*, s'ils veulent un jour espérer un poste définitif, le Saint Graal de tout chercheur. Et le comble, c'est qu'aucune politique de retour n'est mise en place pour ces chercheurs,

qui ont bien souvent dû sacrifier leur vie privée pour leur vie professionnelle. Perte des droits sociaux tels que le chômage, la pension, absence de postes, même contractuels, ou postes promis puis donnés à d'autres. Combien de chercheurs brillants avons-nous déjà perdus et allons-nous encore perdre ?

Le milieu de la recherche est un monde bien particulier, dans lequel règnent des concurrences extrêmes. Et cette concurrence, exacerbée par les facteurs d'impact et l'indice de publication, ne fait que nuire à la qualité de la recherche, par une nécessité de "vite, beaucoup et, par conséquent, mal", tel que le rappelle la charte de la désexcellence¹. Doit-on s'étonner, du coup, que l'enseignement soit relayé au second plan ? Les assistants devraient consacrer la moitié de leur temps à l'enseignement tout en étant aussi compétitifs que les boursiers pour espérer obtenir un poste définitif. L'enseignement devient un frein à la carrière et le fait de donner des TP devient une perte de temps et une distraction nous empêchant de publier².

Heureusement, pour nous aider, les Autorités ont décidé d'ouvrir à l'international les deux malheureux postes définitifs anciennement réservés à des candidatures internes - le tout avec une concertation pour le moins... marginale. Dommage collatéral : les 50 postulants laissés sur le carreau chaque année n'ont plus qu'à pointer au chômage, si bien entendu celui-ci n'est pas perdu suite à l'exil, après des années de dévouement à l'institution. Une question : l'ULB veut-elle vraiment être ce monstre ingrat, favorisant une ère d'égoïsme et d'individualisme à son propre détriment, où l'enseignement et les services rendus à la collectivité ne seraient plus qu'une corvée ?

Dépités par le système ou écrasés par la concurrence, des chercheurs tentent parfois de se réorienter. Et c'est là, mesdames et messieurs, chers collègues, qu'ils peuvent être rassurés d'avoir un atout irrésistible sur le marché de l'emploi. Car comme chacun sait, le doctorat ouvre toutes les portes, et est reconnu comme un véritable métier... Vous l'aurez compris, il est plus qu'urgent de mettre en œuvre les moyens nécessaires afin de faire reconnaître la recherche comme un véritable métier et notre diplôme comme un véritable atout sur le marché du travail.

Je vous le disais tout à l'heure, mesdames et messieurs, nous fonçons droit dans un mur. Ce discours évoquera peut-être dans votre esprit celui tenu chaque année par mes prédécesseurs lors de cette rentrée solennelle. Pourtant, ces répétitions sont nécessaires car nous prêchons au milieu du désert. Le corps scientifique est le grand oublié de la réforme Marcourt : il n'a pas été consulté et n'est pas représenté dans les instances de l'ARES, l'académie de recherche et d'enseignement supérieur, alors qu'il en est un acteur majeur ! Et même au sein de l'université, alors que la nouvelle réforme de la gouvernance est censée garantir l'équité des voix de chaque corps, nous ne pouvons que regretter que toutes les voix n'aient pas le même poids dans les organes décisionnels.

Mesdames, messieurs, un souhait pour terminer. Nous espérons que ce discours ne sera pas le même l'année prochaine.

Au nom de la délégation du corps scientifique, je vous remercie.

¹ Charte de la désexcellence : <http://lac.ulb.ac.be/LAC/charte.html>

² McGee, R. (1985), Lies We Live by: Some Academic Myths and Their Functions, *Teaching Sociology*, 1985, Vol. 12, 4, 477-490